



**NOTRE VOCATION :**

lutter contre le cancer et toutes ses conséquences.

**NOS ACTIONS AVANT, PENDANT ET APRÈS LA MALADIE :**

- > Soutien à la recherche contre le cancer ;
- > Information, prévention et promotion des dépistages ;
- > Actions pour les personnes malades et leurs proches ;
- > Mobilisation de la société face au cancer.

**UNE GRANDE FÉDÉRATION AU PLUS PROCHE DES PERSONNES MALADES :**

- > **605 615 adhérents** s'engagent à nos côtés ;
- > **13 500 bénévoles** agissent sur le terrain ;
- > **423 salariés** équivalent temps plein garantissent rigueur et efficacité ;
- > **103 Comités Départementaux** assurent, avec l'appui du Siège de la Fédération, une présence sur tout le territoire national, en métropole et en Outre-Mer.

**À QUOI SERT VOTRE GÉNÉROSITÉ ?**

Les dons, les legs, les donations et les assurances-vie permettent à la Ligue de sélectionner, en toute indépendance, les actions qu'elle juge prioritaires. Menées au plan local, grâce à un réseau dense de bénévoles, et au plan national, ces actions ont pour objectifs de financer des équipes et des programmes de recherche choisis pour leur excellence, de répondre aux besoins des personnes malades et de leurs proches et contribuer à la promotion de leurs droits, ainsi que de prévenir la maladie.

**ADHÉRER À LA LIGUE, C'EST ÊTRE ACTEUR DE LA LUTTE CONTRE LE CANCER :**

En tant qu'adhérent, vous êtes la force de l'association. Vous participez à la vie démocratique de l'association en élisant vos représentants locaux. Votre premier don de l'année comprend, sauf écrit contraire de votre part, un montant d'adhésion de 8 €. Chaque don est déductible de vos impôts à hauteur de 66 %. Les fonds collectés par la Ligue servent à financer l'ensemble de ses missions, ainsi que l'organisation nécessaire à leur mise en œuvre.

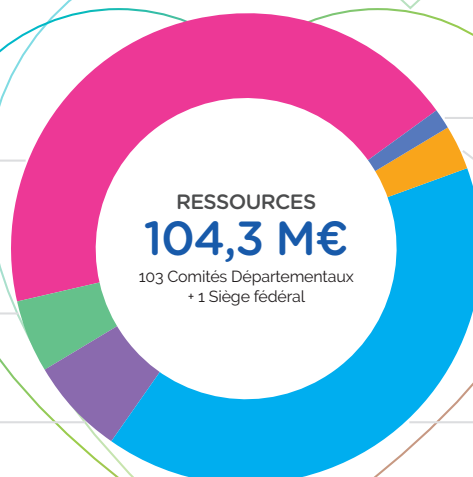
**LES RESSOURCES DE LA FÉDÉRATION EN 2017**

En 2017, le montant de la générosité du public baisse par rapport à 2016 de 1,5 M€. La baisse s'explique par la diminution des produits des libéralités (legs) et assurances-vie (- 3 %), qui restent la première ressource de la Ligue.

LIBÉRALITÉS ET ASSURANCES VIE  
**45,2 M€**

AUTRES PRODUITS DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC  
**5,2 M€**

AUTRES PRODUITS  
**7,1 M€**



MÉCENAT ET PARRAINAGE  
**1,5 M€**

SUBVENTIONS  
**3,4 M€**

DONS  
**41,9 M€**



**LE DON EN CONFIANCE**

Membre du Don en confiance, la Ligue contre le cancer est, à ce titre, soumise à un contrôle continu des appels à la générosité du public et de l'utilisation des fonds collectés.

**COMMISSAIRE AUX COMPTES**

Les comptes 2017 de la Ligue ont été certifiés par le commissaire aux comptes national, associé du Cabinet KPMG.

**COUR DES COMPTES**

La Cour des comptes assure le contrôle de l'emploi des ressources issues de la générosité du public. Son dernier rapport sur la Ligue contre le cancer, publié en février 2015, est consultable sur : [www.ccomptes.fr](http://www.ccomptes.fr).

**COMITÉ D'AUDIT INTERNE**

Celui-ci évalue et contrôle les risques financiers et non financiers potentiels auxquels le siège de la Fédération et les Comités Départementaux sont susceptibles d'être exposés du fait de leurs activités.

**FOCUS 2017, QUELQUES EXEMPLES**

**SOUTIEN À LA RECHERCHE CONTRE LE CANCER**

- **1<sup>er</sup> financier privé et associatif indépendant** de la recherche contre le cancer en France
- **93 équipes de recherche labellisées** par la Ligue contre le cancer
- **227 jeunes chercheurs soutenus**

**PRÉVENTION ET PROMOTION DES DÉPISTAGES**

- **133 500 élèves sensibilisés** aux facteurs de risque d'un cancer
- **973 « Espaces sans tabac »** impulsés par la Ligue contre le cancer dans 300 communes de 38 départements

**ACTIONS POUR LES PERSONNES MALADES ET LEURS PROCHES**

- **Près de 14 000 familles** fragilisées aidées financièrement
- **40 000 personnes accueillies** dans les Espaces Ligue
- **4 658 appels** au service d'écoute téléphonique

**MOBILISATION DE LA SOCIÉTÉ FACE AU CANCER**

- **Plaidoyer** pour un accès équitable aux médicaments innovants en cancérologie
- **434 représentants des usagers** du système de santé mobilisés en France (agrément renouvelé le 1<sup>er</sup> décembre 2016)

## LES EMPLOIS DE LA FÉDÉRATION EN 2017

### MISSIONS SOCIALES

Les engagements en missions sociales s'élèvent en 2017 à 67,2 M€ (- 1,4 M€ par rapport à 2016).

### FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS

Les engagements pour la recherche de fonds s'élèvent en 2017 à 14,7 M€ (+ 0,2 M€ par rapport à 2016).

### FRAIS DE FONCTIONNEMENT

Les frais de fonctionnement s'élèvent en 2017 à 18,9 M€ (+ 0,7 M€ par rapport à 2016).

Les frais de fonctionnement recouvrent principalement les dépenses des **activités support**, notamment en matière d'administration, de gestion du personnel, de comptabilité, d'audit interne, de communication institutionnelle et d'informatique.

L'organisation décentralisée de la Ligue, au plus près de la population, sur l'ensemble du territoire (métropole et Outre-Mer), a une incidence sur les coûts de fonctionnement de la Fédération.

#### Répartition des emplois en 2017



- 67,2 M€ Missions sociales
- 18,9 M€ Fonctionnement
- 14,7 M€ Recherche de fonds

#### Répartition des missions sociales en 2017



- 36,4 M€ Recherche
- 21,3 M€ Actions pour les personnes malades
- 6,9 M€ Prévention et promotion des dépistages
- 1,1 M€ Société et politiques de santé
- 1,5 M€ Autres missions (international et formation)

#### Emplois 2017 financés par la générosité du public



- 63,1 M€ Missions sociales
  - 16,6 M€ Fonctionnement
  - 10,3 M€ Recherche de fonds
- Immobilisations net du retraitement des dotations aux amortissements : - 0,1 M€

## LA COLLECTE DE FONDS EN 2017

La Ligue contre le cancer s'appuie sur la générosité du public pour conduire ses actions de lutte. 93 % des ressources annuelles de la Ligue proviennent de la générosité du public et des cotisations des adhérents. Ce soutien garantit l'indépendance des missions de l'association.

## BILAN ACTIF ET PASSIF DE LA FÉDÉRATION EN 2017

Le volume de trésorerie de fin d'année, soit 141,5 M €, est supérieur à celui enregistré en cours d'année en raison d'un double mouvement.

Une part prépondérante des ressources est encaissée au cours du 4<sup>e</sup> trimestre de chaque année alors que les premiers décaissements significatifs d'un exercice, notamment pour le financement de la recherche, n'interviennent que durant le premier trimestre de l'année qui suit.

Les règles définies par la Ligue contre le cancer pour la gestion des réserves, qui prennent en compte l'obligation d'honorer les charges fixes induites par le maintien des activités ainsi que les engagements pluriannuels en matière de soutien à la recherche, situent le niveau souhaitable des réserves entre 6 et 12 mois d'activité.

Après intégration du résultat 2017 de + 3,2 M€, le niveau général des réserves (siège + 103 comités) correspond à 12 mois d'activités et est donc conforme aux règles définies par la Ligue contre le Cancer.

En 2017, la Ligue a consommé 97,4 % des produits de la générosité du public collectés sur l'exercice, dont 70,2 % utilisés pour les missions sociales.

### BILAN ACTIF ET PASSIF (M€)

ACTIF (EN M€)	2017			2016
	BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
Actif immobilisé	57,6	20,6	37,0	37,6
Actif circulant	146,4	0,5	145,9	139,9
Charges constatées d'avance	1,1	N/A	1,1	0,9
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>205,1</b>	<b>21,1</b>	<b>184,0</b>	<b>178,4</b>
Engagements reçus			52,7	54,2
<b>PASSIF (EN M€)</b>			<b>NET</b>	<b>NET</b>
Fonds associatifs			135,3	132,1
Provisions pour risques et charges			3,5	3,2
Fonds dédiés			2,0	2,0
Emprunts et dettes financières			1,8	2,0
Autres dettes et avances			41,4	39,1
Produits constatés d'avance			0,0	0,0
<b>TOTAL PASSIF</b>			<b>184,0</b>	<b>178,4</b>
Engagements donnés			5,2	5,3